

*Initiatives ministérielles*

quotas de 50 p. 100. En 1993, nous n'avons plus de pêche à la morue.

Ce sont ces politiciens, en qui nous sommes censés avoir confiance, qui nous disent que les glaces ne vont pas causer de problème. Où sont ces quatre scientifiques? Pourquoi n'ont-ils pas fait l'objet d'un examen par leurs pairs. Fait-on confiance à un clochard dans la rue parce qu'il prétend être un as des opérations à coeur ouvert? Soyons sérieux. C'est de la foutaise. Il est temps que les gens à la Chambre commencent à réclamer la vérité.

Les conservateurs disent que cela va être très avantageux pour l'Île-du-Prince-Édouard. Et que font-ils des études qui ont été faites dans cette province qui disent que cela va représenter une perte nette de 1 milliard de dollars pour celle-ci?

Le député d'Egmont dit: «Oh, eh bien, ces gens ont seulement des craintes de nature sentimentale. Ce n'est qu'un petit groupe. Ils ne savent même pas ce qui se passe.» J'ai un grand nombre de parents dans l'Île-du-Prince-Édouard. Ils ne s'opposent pas à ce pont pour des raisons sentimentales. Ils savent que c'est une catastrophe. Il y aura moins d'emplois. Il s'agit d'une entreprise parasite de la pire espèce. Elle a fait la proposition. Je sais ce que contiennent des déclarations sous serment. Je sais qu'elle proposait le pont au début des années 1980.

En 1985, trois propositions non sollicitées sont arrivées ici à Ottawa. Les habitants des Maritimes ne croient plus à la société Tinkerbelle qui a envoyé trois propositions non sollicitées. Nous savons qu'en janvier 1987, le projet a vraiment été proposé par Travaux publics Canada qui en est devenu le moteur et a commencé à traîner cette monstruosité dans toutes les Maritimes.

J'ai déjà donné le niveau d'inflation pour ces chiffres. Je pense que tout le monde comprendra au Canada que je m'oppose à ce projet pour des raisons valables. De nombreuses personnes, je pense, se sont rendu compte que ce groupe très riche de promoteurs a l'intention de gagner le gros lot. Ils considèrent les deniers publics comme le lot à gagner: «Gagnons le gros lot et nous serons riches à tout jamais. Cela représente 42 millions de dollars par an, éternellement indexés contre l'inflation. Dans 35 ans, quand ce pont sera rouillé, nous le céderons aux contribuables canadiens.»

Si le service de traversiers continuait, on garderait de bons emplois. L'an dernier, sur 13 000 traversées, 5 seulement furent retardées. Mais le gouvernement sape le service depuis des années, en refusant de fournir du nouveau matériel, en refusant d'améliorer les installations d'accostage, en refusant de faire ce que l'on fait en Colombie-Britannique, c'est-à-dire essayer de rendre le touriste heureux en lui vendant un hot dog, une tasse de café ou des produits locaux, en laissant des gens jouer de la guitare, en distribuant des journaux, en un mot en le distrayant.

Vous auriez dû voir la façon dont j'ai été traité lorsque j'ai essayé de traverser du Nouveau-Brunswick à l'Île-du-Prince-Édouard. Il faut traiter le public décevant. Donnons un peu d'argent à la société pour qu'elle puisse fonctionner au lieu de l'affamer. La raison pour laquelle le gouvernement agit ainsi, c'est pour montrer que ses prévisions sont justes, pour faire dire aux gens: «Il faut se débarrasser de ce service de traversiers, il est épouvantable. Il nous faut un pont. On n'en avait pas senti le besoin auparavant, mais il nous faut ce pont.» C'est roubillard.

Qu'est-il advenu du tunnel? On sait qu'il aurait coûté moins cher. Du point de vue environnemental cette solution aurait aussi été préférable, car ses effets auraient été négligeables, vu qu'il aurait été sous l'océan. Il n'aurait pas été en contact avec l'élément liquide. On peut renforcer les parois. On peut l'éclairer. On peut le ventiler. S'il doit y avoir un franchissement, pourquoi a-t-on enlevé le tunnel du mandat de l'évaluation environnementale? Pourquoi n'a-t-on pas examiné le tunnel? Nous savons qu'un petit groupe d'amis du gouvernement voulait un pont. C'est la solution que favorise l'entreprise. C'est celle qu'elle pousse droit sur le portefeuille du contribuable. Roubillard aussi.

• (1710)

Prenez note, je prédis que la Cour suprême du Canada sera beaucoup plus dure à l'égard de ce projet qu'à l'égard du barrage sur la rivière Oldman. Je ne pense pas qu'elle s'amusera beaucoup de la situation—en fait elle sera probablement furieuse à l'égard du gouvernement—après les précédents de Rafferty-Alameda sur la Oldman et de la phase II de la Baie James au Québec. Elle sera furieuse de toutes les entourloupes que l'on a vues sur les bancs de la majorité.